

LES APRÈS-MIDI DANSANTS AU XO CLUB FÊTENT LEURS 10 ANS JEUDI 15 JUIN DE 13H30 À 16H

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Nouméa organise le premier après-midi dansant de l'année, jeudi 15 juin. Cette animation, en faveur des personnes en situation de handicap, fête ses 10 ans.

Les après-midi dansants s'inscrivent dans le cadre du programme « *Bien vivre son corps et son handicap* », qui vise à rompre l'isolement, favoriser le lien social des personnes en situation de handicap afin de contribuer à leur inclusion.

Soixante-dix personnes suivies par le CCAS ou membres d'associations qui œuvrent dans le domaine du handicap avec lesquelles le CCAS travaille toute l'année sont attendues pour ces moments de rencontre et de convivialité.

Projet initié en 2013, les après-midi dansants fêtent leurs 10 ans cette année. À cette occasion, le CCAS organise un goûter festif en l'honneur des personnes en situation de handicap et des partenaires qui concourent à l'inclusion sociale.

L'INFO EN PLUS

Outre les après-midi dansants au XO, le CCAS propose aussi aux personnes en situation de handicap :

→ **Un programme d'ateliers et d'animations « *Bien vivre son corps et son handicap* » :**

- *gym douce*, le jeudi de 10h15 à 11h15, hors vacances scolaires, à l'espace municipal de Tuband, 10 rue Pascal Sihaze, TUBAND.

- *détente aquatique*, le jeudi, de 14h15 à 15h prochaine session du 7 septembre au 23 novembre.

- *la journée Extra-ordinaire*, journée d'information et d'animations, rassemblant personnes valides et non valides, prévue Place de la Marne au Centre-Ville le mercredi 25 octobre de 13h à 16h.

→ **Un programme de soutien aux aidants familiaux** (interventions d'une auxiliaire de vie à domicile, cycle de conférences, café des aidants hebdomadaire, rendez-vous mensuel des aidants) est proposé tout au long de l'année aux familles de personnes en situation de handicap.

→ **Des aides sociales** facultatives en coordination avec le réseau partenarial et associatif après évaluation par un travailleur social.

→ **Un appel à projets handicap**

→ **Le soutien aux associations** de la commune dans le cadre de subvention de fonctionnement.

INFORMATIONS PRATIQUES

Jeudi 15 juin de 13h30 à 16h

Lieu : XO Club, 134 promenade Roger-Laroque.